



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/58/1
11 mai 2009

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-huitième réunion
Montréal, 6 – 10 juillet 2009

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux.
3. Activités du Secrétariat.
4. Etat des contributions et des décaissements.
5. Etat des ressources et planification :
 - a) Rapport sur les soldes et disponibilité des ressources;
 - b) Plans d'activités de 2009 et retard dans la proposition des tranches annuelles;
 - c) Etat de la mise en œuvre des projets en retard et perspectives des pays visés à l'article 5 à se conformer aux prochaines mesures de réglementation du Protocole de Montréal.

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

6. Mise en œuvre du programme :

a) Surveillance et évaluation :

- i) Mandat et charge de travail de l'Administrateur principal, Surveillance et évaluation (décisions 56/8 e) et 57/12);
- ii) Rapport final sur l'évaluation des plans de gestion de l'élimination finale;
- iii) Etude théorique sur l'évaluation des projets sur les refroidisseurs;

b) Rapports périodiques au 31 décembre 2008 :

- i) Rapport périodique global;
- ii) Coopération bilatérale;
- iii) PNUD;
- iv) PNUE;
- v) ONUDI;
- vi) Banque mondiale;

c) Evaluation de la mise en œuvre des plans d'activités de 2008;

d) Rapport sur la mise en œuvre de projets approuvés comportant des exigences particulières pour la remise des rapports.

7. Propositions de projets :

a) Aperçu des questions recensées pendant l'examen des projets;

b) Projet de rapport sur les critères et les lignes directrices pour la sélection des projets de destruction des SAO (décision 57/6);

c) Coopération bilatérale;

d) Amendements aux programmes de travail de l'année 2009 :

- i) PNUD :
- ii) PNUE;
- iii) ONUDI;
- iv) Banque mondiale;

e) Projets d'investissement.

8. Programmes de pays.
 9. Facteurs liés au coût de financement de l'élimination des HCFC :
 - a) Etablissement des priorités technologiques d'élimination des HCFC en vue de minimiser les autres conséquences sur l'environnement (décision 57/33);
 - b) Analyse des nouvelles approches entourant les deuxièmes reconversions, la détermination de la date limite d'installation et les autres questions d'orientation en instance concernant les HCFC (décision 57/34).
 10. Renforcement des institutions : modes de financement après 2010.
 11. Mécanismes de financement spéciaux destinés à garantir des revenus supplémentaires provenant de prêts et d'autres sources (décisions 55/2 et 57/37).
 12. Rapport sur la réduction des émissions et l'élimination du tétrachlorure de carbone (décision 55/45).
 13. Comptes provisoires de 2008.
 14. Projet de rapport du Comité exécutif à la vingt et unième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.
 15. Questions diverses.
 16. Adoption du rapport.
 17. Clôture de la réunion.
-

Annexe I